

À compléter entièrement !

À remettre à Philippe De Pauw, entraîneur, ou à envoyer par mail à secretaire@chfs.be

Prénom : _____

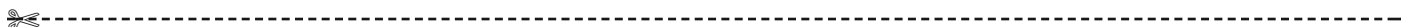
Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Date : _____ N° carte d'identité : _____



COTISATION ANNEE 2020

- Pour les athlètes ne s'entraînant pas régulièrement au CHFS
20 € licence et 100 € par carte de 10 entraînements
- Cadets (nés jusqu'au 31 décembre de l'année des 17 ans)
20 € correspondant à la cotisation à la LFPH
- Juniors (nés jusqu'au 31 décembre de l'année des 20 ans)
120 € comprenant la licence
- Seniors :
240€ comprenant la licence

La cotisation est à verser sur le compte du CHFS : BE84 3631 1670 2659 en indiquant vos prénom et nom.

NB : la cotisation annuelle est due à l'inscription. Une régularisation éventuelle sera faite au début de l'année suivante pour l'alignement de la cotisation sur l'année civile.